

# Chronique de la CILA

Autor(en): **Roulet, E.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Bulletin CILA : organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée**

Band (Jahr): - **(1971)**

Heft 14

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Chronique de la CILA

La CILA a tenu sa vingt-et-unième séance le 27 mai au Séminaire d'anglais de l'Université de Bâle. Elle s'est occupée principalement des objets suivants:

1. *Renouvellement de la convention pour la diffusion des bandes magnétiques pour l'enseignement des langues.* La CILA a signé avec la SONORFILM A.G. à Ostermundigen une nouvelle convention pour la diffusion des bandes élaborées dans les centres universitaires et les écoles suisses, qui entre en vigueur le 30 septembre; deux nouveautés à signaler: la calculation du prix de vente de la bande d'après la durée de la leçon enregistrée et l'augmentation de la part de bénéficiaire, pour chaque bande vendue, de l'école ou du centre producteur afin de lui permettre de mieux couvrir ses frais de personnel (auteurs, présentateurs) et de matériel.
2. *Expertise et catalogue des bandes magnétiques pour l'enseignement des langues.* La commission d'expertise a terminé en juin l'examen du troisième lot de bandes, qui comprend des exercices de phonétique et de syntaxe allemande, anglaise et française. Le Département de linguistique appliquée de l'Institut de linguistique de l'Université de Berne publie cet automne le No 3 du *Catalogue des bandes magnétiques pour l'enseignement des langues* où figurent les quelque deux cent cinquante bandes expertisées et admises ces trois dernières années, avec indication du nouveau prix calculé selon la durée de chaque bande ou de chaque série, et les nouvelles conditions de vente.
3. *Cours CILA 1972.* Les participants au cours de perfectionnement de Zurich ayant adressé au Président de la CILA une lettre dans laquelle ils demandaient que les maîtres de langues intéressés soient consultés sur le programme et l'organisation de nos cours, le Bureau de la CILA a invité le 10 juin à Berne des représentants des stagiaires et des moniteurs à un échange d'information qui s'est révélé très utile. D'autre part, nous avons adressé à tous les Départements de l'Instruction publique un questionnaire sur l'organisation et le programme des cours CILA afin que nous soyons mieux informés des vœux et des besoins des cantons. Enfin, la CILA a décidé de collaborer plus étroitement avec le *Centre suisse pour le perfectionnement professionnel des professeurs de l'enseignement secondaire* de Lucerne. Quatre cours seront organisés l'an prochain:
  - a) un cours de perfectionnement sur l'élaboration d'exercices structuraux de vocabulaire (Université de Lausanne, 20–24 mars);
  - b) un cours de formation à l'enseignement par les méthodes audio-visuelles globales (Université de Neuchâtel, en mars);

- c) deux cours parallèles de formation à l'enseignement par le laboratoire de langues (Universités de Berne et de Neuchâtel, 19 septembre—6 octobre).

Quant au Bulletin, nous avons le plaisir de reproduire dans ce fascicule le texte de la conférence que le professeur P. Corder, Président de l'Association internationale de linguistique appliquée, a présentée ce printemps à l'Université de Neuchâtel.

Université de Neuchâtel  
CH 2000 Neuchâtel

E. Roulet

### **Le rôle de l'analyse systématique des erreurs en linguistique appliquée**

L'étude de la nature et des causes des erreurs commises par ceux qui apprennent une seconde langue est un des domaines de recherche en linguistique appliquée qui s'est le plus développé ces dernières années. L'analyse des erreurs pose des problèmes pratiques et théoriques au linguiste, mais ceux-ci sont à la mesure des résultats escomptés. On espère, en effet, mieux comprendre le processus de l'apprentissage d'une langue et améliorer les méthodes d'enseignement.

Les professeurs qui enseignent ont toujours fait très attention à la quantité et à la nature des erreurs commises par leurs étudiants. Ils ont toujours su, avec raison, que ce qu'ils apprenaient de ces erreurs était un élément essentiel permettant de déterminer comment ils allaient procéder dans le futur et quelle sorte de méthode ils allaient choisir dans certains cas. Mais les professeurs ont toujours eu des difficultés à interpréter la signification d'erreurs particulières et à déceler la lacune dans la connaissance de l'étudiant qui est la source d'une erreur. C'est que notre capacité d'interpréter la signification d'une erreur dépend du modèle théorique que nous utilisons pour la décrire et l'expliquer. Comme nous sommes maintenant en possession de modèles théoriques de la structure du langage beaucoup plus convaincants et de descriptions plus adéquates de la langue maternelle et de la langue étudiée, nous pouvons aborder l'étude des erreurs avec de grandes chances de succès.

Il est évident que, d'un point de vue pratique, il n'est pas suffisant de savoir qu'une erreur a été commise. Cela n'a, en soi, aucune valeur. Nous pouvons seulement tirer parti des erreurs des étudiants si nous sommes capables de les décrire d'une manière adéquate. La description doit précéder